

Le Mois de Saint Joseph *Avec la Bienheureuse Anne-Catherine Emmerich*

Trentième jour *Mort de Saint Joseph*

Nous n'avons guère de détails sur les derniers jours et la mort de Saint Joseph ; et ceci, sans nul doute, par la continuation du dessein de Dieu sur le bienheureux Patriarche, qui n'a eu d'autre mission sur la terre que d'apporter sa part contributive au mystère de l'incarnation, confié à sa garde et à son fidèle gouvernement. Ôtez ce mystère, et saint Joseph n'ayant plus sa raison d'être, il n'y a plus de Joseph. Du moment donc que l'on nous a dit tout ce que Joseph a fait par rapport à l'Incarnation du Fils de Dieu en terre, l'on nous a raconté toute sa vie, et le reste n'est plus que du détail et de l'accessoire.

Durant son séjour à Nazareth, Notre Seigneur ne quitta guère la sainte Vierge et Saint Joseph. Dans son enfance, il est grand et élancé ; son teint est clair ; son visage, bien qu'un peu pâle, annonce la santé. Son front est haut et découvert ; ses cheveux, longs et d'un blond foncé, se divisent par le milieu et retombent sur ses épaules. Il porte habituellement une longue tunique d'un gris foncé, qui lui recouvre les talons, et dont les manches s'élargissent par le bas.

Entre la dixième et la vingtième année de la vie du Sauveur, l'on vit deux fois Jésus, Marie et Joseph dans une maison étrangère. Pendant les dix années suivantes, ils restèrent toujours seuls dans la maison où ils demeuraient. Cette humble demeure se composait seulement de trois chambres. La Sainte Vierge occupait la plus grande et la plus belle, et l'on s'y réunissait pour prier. Ils priaient debout, les bras croisés sur la poitrine, et à haute voix, ainsi que l'indiquait le mouvement de leurs lèvres. C'était aussi ordinairement à la lueur d'une lampe à plusieurs becs, et quelquefois à la lumière d'une sorte de candélabre attaché à la muraille. Hors le temps de la prière, ils n'étaient presque jamais ensemble. Notre Seigneur restait seul dans sa chambre ; saint Joseph travaillait dans la sienne, transportant ou coupant du bois et rabotant des planches, et souvent l'Enfant Jésus l'aidait dans ces travaux. La sainte Vierge s'occupait à coudre ou à tricoter avec de longues aiguilles de bois. Elle était assise pour ces différents travaux, et avait à ses côtés une petite corbeille.

Chacun des membres de la sainte Famille passait la nuit dans sa modeste chambre, où la couche était formée d'une simple couverture que l'on étendait par terre pendant la nuit, et que l'on roulait le matin quand on s'était levé.

Le divin Enfant, avant sa douzième année, rendit à Marie et à Joseph tous les petits services dont il était capable. Il en était de même à l'extérieur et dans les rues : partout il montrait le plus grand empressement à obliger le prochain. Dès ses plus jeunes années, il était le modèle des enfants de Nazareth, qui le chérissaient tous et craignaient surtout de lui faire de la peine. Quand un enfant avait désobéi, ses parents ne manquaient pas de lui dire : « Que dira le petit Jésus, quand il saura que tu as été désobéissant ? Combien cela ne lui fera-t-il pas de peine ! » Souvent ils se plaignaient à lui de leurs enfants qu'ils lui amenaient, et ils le priaient de leur dire de ne plus faire ceci ou cela. Le divin Enfant se rendait à leur désir avec une admirable simplicité, et, tout en jouant, il engageait ses petits amis à ne plus faire de peine à leurs parents. Il s'unissait à eux pour demander au bon Dieu la grâce de se corriger ; il les portait enfin à implorer leur pardon et à avouer ingénument leurs fautes.

Aussi, à partir de cette époque, devint-il le maître de ses compagnons. Souvent, assis au milieu d'eux, ou les accompagnant dans la campagne, il leur apprenait mille choses utiles. Quand il eut dix-huit ans, il commença à seconder plus activement Saint Joseph dans les travaux de sa profession. Mais plus approchait le moment où devait commencer sa mission, plus on le voyait recueilli et occupé à méditer.

Notre Seigneur était âgé d'environ trente ans, quand Saint Joseph commença à s'affaiblir et à décliner de jour en jour. Jésus et Marie se trouvaient plus souvent auprès de lui. Pendant sa maladie, Notre Seigneur sortit seulement dans les environs ; mais on ne le vit jamais beaucoup s'éloigner de la maison. Souvent aussi la très Sainte Vierge était auprès de son lit, assise par terre ou sur un morceau de bois, de forme ronde, supporté par trois pieds, et qui leur servait aussi de table. On ne les voyait manger que rarement. Les seuls aliments qu'ils prissent ou qu'ils offrissent au malade étaient de petits morceaux de pain blanc, larges de deux doigts, de

forme allongée, et placés sur une assiette l'un à côté de l'autre, ou quelques fruits sur une soucoupe. Ils donnaient aussi à boire au malade avec une sorte de cruche.

Au moment où saint Joseph expira, la sainte Vierge était à son chevet, le tenant dans ses bras, et Jésus était plus vers le milieu du lit. La chambre était remplie de clartés célestes, et il s'y trouvait un grand nombre d'Anges. Et quand il eut rendu le dernier soupir, on lui croisa les bras sur la poitrine, on l'enveloppa dans un linceul blanc, on le plaça dans un cercueil assez étroit, et on le transporta dans un magnifique sépulcre que lui avait donné un homme de bien. Jésus, Marie et quelques autres personnes seulement suivirent le cercueil au tombeau ; mais il était resplendissant de lumière, et une multitude d'esprits célestes accompagnèrent ses précieuses dépouilles.

Saint Joseph devait mourir avant Notre Seigneur, car son état de faiblesse et son amour pour lui ne lui eussent pas permis de supporter les scènes de la Passion et du crucifiement. Il avait eu déjà, dans les dernières aimées de sa vie, beaucoup à souffrir des persécutions que la haine secrète des Juifs dirigeait dès lors contre le divin Sauveur. Ceux-ci le voyaient avec peine, et disaient que le fils du charpentier voulait tout savoir mieux que les autres ; et cela, parce qu'il contredisait souvent les enseignements des Pharisiens, et que beaucoup de jeunes gens s'attachaient à lui. La sainte Vierge ne souffrit pas moins de ces persécutions, bien plus cruelles que le martyre. Pour le divin Sauveur, il est impossible d'exprimer l'ardente charité avec laquelle il supporta ces premiers témoignages de la haine de ses ennemis.

Considération *Saint Joseph et Pie IX*

Il est donc écrit que notre bien aimé Pie IX sera plus qu'extraordinaire dans toutes ses œuvres comme dans ses merveilleuses destinées. Outre que, seul de tous les Souverains Pontifes qui ont gouverné l'Eglise dans la suite des âges, il a dépassé les années des plus longs règnes, y compris celui de saint Pierre, non seulement il a été annoncé dans la prophétie dite de Saint Malachie sur la succession des Papes, sous le titre que tous les événements politiques ne lui font que trop bien justifier, Crux de cruce, mais il a encore été bien plus annoncé et prédit comme le Pontife devant proclamer l'incomparable privilège de Marie, donner au culte de Saint Joseph ses derniers développements et tenir le grand Concile qui, en terrassant toutes les erreurs, doit donner à l'Eglise des jours de prospérité et de paix qu'elle ne connaît pas depuis longtemps.

Et n'est-ce pas ce qu'il a fait, en rassemblant, malgré toutes les oppositions du monde et de l'enfer, des quatre vents du ciel, tous ces Evêques qui sont accourus à l'envi pour commencer ce Concile qui se terminera, c'est vrai, quand il plaira à Dieu, mais qui a pu, comme pour répondre en principe à toutes les erreurs qui surgiront désormais, formuler le dogme de l'infaillibilité doctrinale du Pontife romain, dogme si approprié aux nécessités de notre temps flottant à tout vent, non de doctrine, mais même d'opinion ? N'est-ce pas ce qu'il a fait, comme pour répondre aux besoins de nos âmes, si souillées par les vices de la chair, en prononçant dans sa suprême infaillibilité que « la doctrine qui tient que la Bienheureuse Vierge Marie a été dès le premier instant de sa conception, par un singulier privilège de Dieu, préservée de toute tache de la faute originelle et révélée de Dieu, et doit conséquemment être crue fermement et constamment par tous les fidèles », et en attachant ainsi le fleuron qui manquait au diadème dont la terre avait couronné le front de Marie ? N'est-ce pas ce qu'il a fait, comme pour opposer un contre-poids aux passions de notre siècle, si saturé d'orgueil, de cupidité, de jouissance et de concupiscence, en développant le culte de l'humble, du pauvre, du détaché, du juste Joseph ?

À peine était-il élevé sur la chaire de Saint-Pierre, que, dès le 10 septembre 1847, il rendait obligatoire pour toute l'Eglise la Fête du Patronage de saint Joseph, qu'il fixait, par son décret *Urbi et orbi*, au 3e Dimanche après Pâques, introduisant ainsi son culte public parmi les fidèles. Jusqu'alors Saint Joseph n'était un peu connu que des âmes pieuses, qui pouvaient l'honorer en leur particulier, mais à peu près ignoré du commun des chrétiens, qui n'avaient pas même l'occasion de célébrer de temps à autre sa seule Fête du 19 mars, puisqu'à cause du Carême elle était remise à un jour sur semaine, lorsqu'elle tombait le Dimanche. Et Pie IX, en décrétant ainsi la Fête de son Patronage, a en quelque sorte mis et constitué le saint Patriarche dans le domaine public. Aussi, à partir de ce moment, saint Joseph est-il plus connu, plus honoré, plus invoqué.

À partir de ce moment encore, que n'a pas fait Pie IX pour saint Joseph ? N'a-t-il pas recommandé sa dévotion toutes les fois qu'il en a trouvé l'occasion ? N'a-t-il pas approuvé, encouragé, enrichi de précieuses

Indulgences les diverses pratiques en son honneur ? Et que d'Archiconfréries, de Confréries, d'Associations sous son patronage n'a-t-il pas autorisées et érigées ! Est-il une faveur qui lui ait été demandée à propos de saint Joseph, et qu'on puisse dire qu'il ait même eu la pensée de ne pas accorder ? Il avait dit dans les premiers temps de son pontificat : « Les soutiens de l'Eglise naissante, Marie et Joseph, reprennent dans les cœurs la place qu'ils n'auraient jamais dû perdre. Encore une fois, le monde sera sauvé ». Et, pour sauver ce monde, n'a-t-il pas constamment travaillé à rendre à Marie et à Joseph cette place qu'ils auraient dû toujours occuper dans nos cœurs ?

C'est ce qu'il a fait enfin pour saint Joseph, en accédant aux vœux des Pères du Concile du Vatican, vœux d'ailleurs qu'il avait lui-même provoqués, suggérés, excités, en déclarant saint Joseph Patron de l'Eglise universelle par son décret du 8 décembre 1870, que nous ne pouvons nous dispenser de citer ici. C'est un résumé, en quelques mots, de la tradition et de la doctrine de l'Eglise sur le saint Patriarche.

« De même, dit ce décret *Urbi et orbi*, que Dieu avait établi Joseph, fils du patriarche Jacob, gouverneur de toute l'Egypte, afin d'assurer des vivres au peuple, ainsi, quand fut arrivée la plénitude des temps où il devait envoyer sur la terre son Fils unique, Sauveur du monde, choisit-il un autre Joseph, dont le premier était la figure, et l'établit-il seigneur et prince de sa maison et de ses biens, en lui confiant la garde de ses principaux trésors. C'est pourquoi Joseph épousa l'immaculée Vierge Marie, de laquelle, par la vertu de l'Esprit-Saint, naquit Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui daigna passer aux yeux des hommes pour le fils de Joseph et lui fut soumis. Et Celui que tant de rois et de prophètes avaient désiré voir, Joseph, non seulement le vit, mais conversa avec lui, l'entoura de sa paternelle affection, le couvrit de ses baisers, et mit toute sa sollicitude pour nourrir Celui que le peuple fidèle devait ensuite recevoir comme le pain descendu du ciel, pour obtenir la vie éternelle. À cause de cette sublime dignité que Dieu a conférée à son très fidèle serviteur, l'Eglise a toujours comblé le bienheureux Joseph, après la Vierge Mère de Dieu, son Epouse, des plus grands honneurs et de toutes ses louanges, comme elle a toujours, dans les circonstances difficiles, imploré son intercession. Mais comme, en ces tristes temps, l'Eglise se trouve tellement assaillie de tous côtés par ses ennemis, et sous l'oppression de telles calamités, que les impies se persuadent déjà que les portes de l'enfer vont enfin prévaloir contre elle, les vénérables Prélats de tout l'univers catholique ont présenté au Souverain Pontife leurs prières et celles des fidèles confiés à leurs soins, pour qu'il daignât proclamer saint Joseph Patron de l'Eglise catholique. Au saint Concile œcuménique du Vatican, ces prières et cette demande ayant été plus instamment renouvelées, notre très Saint Père le Pape Pie IX, déterminé par le désolant état de choses qu'ont fait les derniers événements à se mettre, lui et tous les fidèles, sous la très-puissante protection du saint Patriarche Joseph, a voulu répondre aux vœux des Evêques, et la solennellement déclaré Patron de l'Eglise Catholique, ordonnant que sa Fête, qui arrive le 19 mars, soit désormais célébrée sous le rite double de première classe, sans octave cependant, à cause du Carême. Il a réglé, en outre, que la susdite déclaration prendrait force de loi par le présent décret de la Sacrée Congrégation des Rites, à partir de ce jour (8 décembre 1870), consacré à la Mère de Dieu, Vierge Immaculée et Epouse du très Chaste Joseph ».

Un autre décret, en date du 7 juillet 1871, arrête, en application de celui que nous venons de citer, les honneurs liturgiques qui, dans le culte public ecclésiastique, doivent être décernés à saint Joseph, comme Patron de l'Eglise catholique.

Et maintenant, puissions-nous voir bientôt se réaliser les espérances que nous ont données les Saints, et apparaître ce triomphe du bien sur le mal et cette pacification générale qu'ils nous ont annoncés comme devant suivre la glorification de saint Joseph ! C'était la dernière condition dont le ciel demandait l'accomplissement, disent certaines révélations particulières, qui, sans être de foi divine, sont au moins de foi humaine infiniment respectable, pour accorder cette grâce à la terre.

Puisse aussi, conséquemment, s'accomplir au plus tôt la bonne parole de Pie IX : « Encore une fois, le monde sera sauvé ! »

Pratique *Confréries et Archiconfréries*

Si l'union fait la force, c'est surtout dans l'ordre spirituel et de Dieu, parce que, dans cet ordre spirituel et divin, Dieu, fidèle à sa promesse, se met toujours de part avec ceux qui s'associent en son nom pour l'honorer, dans ses Saints, en restant au milieu d'eux pour les consoler par sa présence et ses grâces. C'est ce

qui explique l'origine et la nature de toutes ces pieuses Associations, qui prennent le nom de Confréries lorsqu'elles se restreignent dans une communauté plus particulière de prières et de bonnes œuvres, et que l'Eglise appelle Archiconfréries, lorsqu'elle veut généraliser leur action pour la plus grande gloire de Dieu et la plus ample édification des âmes.

Mais qui dira les nombreux avantages de ces saintes Associations aux formes si diverses, parce qu'elles répondent à tous les besoins, à tous les goûts, à toutes les situations de la vie chrétienne ? Qui dira aussi leur puissance de médiation auprès de Dieu, et de sanctification, tant pour chacun de leurs membres que pour tous en général, et à cause des pieux rapports qu'ils ont ensemble ? Qui dira, en particulier, tous les biens soit spirituels, soit temporels, qui se rencontrent dans les Associations en l'honneur du tout-puissant saint Joseph, si bon d'ailleurs pour tous ceux qui font gloire de le servir à titre spécial ?

Enrôlons-nous donc dans quelques-unes des Confréries existant sous son patronage. Grâce à Dieu, il est peu de bonnes villes où l'on n'en ait à cette heure érigé de l'autorité des Evêques, et même avec l'approbation du Souverain Pontife, si heureux de les enrichir des plus précieuses Indulgences. Nous citerons en particulier, outre les Archiconfréries du Cordon de saint Joseph et de son Culte Perpétuel, celles de Beauvais, d'Angers, de Paris, de Nevers, de Lourdoueix, en faveur des jeunes étudiants et de leurs familles ; de Lyon et de Toulouse, pour la bonne mort, et leurs nombreuses affiliations partout disséminées.

« Saint François de Sales, rapporte le pieux Abelly, conseillait aux personnes qui le consultaient d'entrer dans toutes les Confréries des lieux où elles se trouveraient, afin de participer à toutes les bonnes œuvres qui s'y font. Il les rassurait sur la fausse crainte qu'elles avaient de pêcher, si elles n'accomplissaient pas certaines pratiques qui sont plutôt recommandées que commandées par les statuts de ces Confréries. Ce que l'on recommande aux Confréries n'est que de conseil, et non de précepte. Il y a des Indulgences pour ceux qui le font, que manquent de gagner ceux qui ne le font pas, mais manquement tout à fait exempt de péché. Il y a beaucoup à gagner et rien à perdre. Il s'étonnait que si peu de personnes s'y engageassent. Il ajoutait que deux sortes de personnes en étaient cause : les unes par scrupule, craignant de s'imposer un joug qu'elles ne pourraient porter ; les autres par défaut de religion, traitant d'hypocrites ceux qui s'y engagent ».

Prière pour notre Saint Père le Pape

Glorieux saint Joseph, que notre bien-aimé Pontife Pie IX vient de proclamer Patron de l'Eglise universelle, ne vous montrerez-vous point aussi son Patron particulier à lui-même ? N'est-il donc point le Pontife annoncé par les oracles des Saints, et attendu par les âges passés, comme devant mettre le comble à votre gloire et aux honneurs qui vous sont si justement dus ? N'est-il donc point ce Vicaire de Jésus-Christ prédit, il y a quatre siècles, comme devant ordonner que votre Fête fût célébrée solennellement dans toute l'étendue de l'Eglise militante ? Et n'est-ce point ce qu'il vient de décréter, après avoir tant fait, durant le cours de son long pontificat, pour l'augmentation de votre gloire et la propagation de votre culte ? Et vous l'abandonneriez il la merci de ses ennemis, si nombreux et si acharnés !

Ah ! plutôt continuez de le soutenir, de le protéger, de le défendre contre les assauts de la tempête. Déployez la force de votre bras pour confondre les desseins des impies qui travaillent à sa ruine, et, quand les puissants de la terre le délaissent, soyez son soutien, son appui et son salut.

Renversez, ô Joseph, les vaines idoles que des esprits aveugles et égarés veulent mettre à la place de l'oint du Seigneur, seul docteur infaillible pour paître les agneaux et les brebis, les fidèles et les pasteurs.

Couvrez-le de votre protection sur la terre, et plaidez sa cause dans le ciel auprès de Jésus, votre Fils, dont il est le si digne représentant et l'auguste Vicaire ici-bas.

Enfin, défendez-le de la violence des uns et de l'hypocrisie des autres, afin que, recevant de plus en plus le don de sagesse et de force, il continue, à la grande admiration du ciel et de la terre, de diriger la barque de Pierre au milieu des orages et des tempêtes que nous traversons.

Extrait du « Mois de Saint Joseph ou Vie de Saint Joseph d'après Anne-Catherine Emmerich » par C.F. Fouet. Saint Dizier, Paris, 1872